

Nous attirons l'attention particulière de nos lecteurs sur l'annonce de la souscription des Obligations du chemin de fer de Lille à Béthune, chemin d'intérêt local. (Voir à la quatrième page.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Affaire Goube et Lober.

Audience du 6 mars.

Présidence de M. Parouty. — Ministère public, M. Calary.

L'affluence du public est beaucoup moins grande aujourd'hui qu'aux audiences précédentes. On semble se désintéresser à ces longs débats qui n'apprennent absolument rien de nouveau sur les trop fameux marchés de la guerre à la préfecture du Nord, pendant la Défense nationale.

A l'ouverture de l'audience, la parole est donnée à l'organe du ministère public pour son réquisitoire.

M. le substitut Calary, dans un langage dont la précision frappe tous les auditeurs, reproduit l'historique des faits reprochés aux deux accusés, tel que nous l'avons donné succinctement hier.

Goube a fait à la préfecture des fournitures militaires considérables, et le ministère public s'attache, en groupant les faits qui ont accompagné ces diverses opérations, à démontrer que le prévenu n'a pu majorer ses fournitures que grâce à la connivence de Lober.

Lober avait en effet la charge de surveiller l'exécution des marchés. Mais, nombre de fournitures ont été faites sans marché aucun, et cette circonstance fâcheuse, contre laquelle s'élève si vivement l'orateur, a singulièrement favorisé les fraudes que le tribunal va apprécier et sur lesquelles il appelle toutes les sévérités de la loi.

Ce langage, sobre de tous détails inutiles, est bien celui qui convient à une accusation sérieuse, et nous regrettons de ne pouvoir ici le rapporter dans sa forme nette et sévère.

M. Allaert, du barreau de Douai, prend ensuite la parole pour l'Etat, qui s'est porté partie civile. Ce n'est pas l'importance de la somme, dit le jeune et brillant avocat, qui peut être ici mise en jeu (17,500 fr.). La question est plus haut placée : c'est une question de moralité publique.

Représentant alors une à une toutes les articulations de la prévention, M. Allaert démontre, dans une savante plaidoirie qui ne dure pas moins de deux heures, que tous les faits imputés à Goube et à Lober constituent une fraude au préjudice de l'Etat.

Au cours de sa plaidoirie, l'avocat douaisien a, un moment, égaré le tribunal et le barreau. Emporté par l'habitude de plaider devant la cour d'appel, M. Allaert a donné plusieurs fois à M. le substitut, la qualification de procureur général. Ce qui a amené sur les lèvres du jeune magistrat un sourire en réponse à ceux des membres du barreau, qui semblaient en accepter l'augure avec une satisfaction de bon aloi.

M. Ovigneur, avocat de Goube, discute tous les faits incriminés par la prévention et promet de n'en laisser aucun sans réponse.

Ainsi, pour les fournitures des objets en cuir, qu'arrive-t-il ? Dans tout le département on n'eût pas trouvé un ouvrier capable d'en confectionner de convenables, et les experts Martens, Dufour et Michalat ont reconnu que ceux fournis par Goube n'étaient pas plus mauvais que les autres.

Pourquoi donc alors, demande l'avocat, mon client est-il seul sur ces bancs ? C'est qu'il a été l'ami de Lober et que par lui il a pu avoir la facilité d'agir avec les irrégularités que la prévention lui reproche aujourd'hui, et qu'il regrette profondément, bien qu'il prouve avoir agi de bonne foi.

D'ailleurs, que dit l'arrêt de Douai ? que Lober pouvait, s'il le jugeait convenable et avantageux pour l'administration, modifier les prix. Ou est donc la fraude si Goube s'est adressé à Lober pour lui faire remarquer l'élevation des prix du cuir et lui signifier qu'il était impossible de continuer à livrer dans les conditions primitives ?

Quant au chef d'accusation, la plus grave de tous, le défendeur demande qu'on lui montre une manœuvre qui puisse le constituer. L'accusé a fourni des porte-sabres conformes au modèle; ni meilleurs ni pires que lui.

Et pour l'accusation de majoration des factures, trois témoins, Delemer, Delemar et Vanquier, ainsi que Mathon, ont reconnu l'élevation subite des prix du cuir.

De plus, dit spirituellement l'avocat, croit-on que les centunons de nos braves mobilisés ne devaient pas avoir plus de longueur et plus de largeur que ceux de la troupe de ligne.

Cette allusion à la rotundité de beaucoup de nos soldats citoyens, appelés à la mobilisation, égaie pendant un moment la lougueur et la monotonie des soldats.

Du reste, dans toute cette discussion, M. Ovigneur s'est montré profondément incisif et la chaleur de son débit, surtout dans la péroraison, a produit une profonde impression sur l'auditoire.

M. Houzé de l'Aulnoit, défenseur de Lober, a ensuite la parole. Il ne veut pas laisser le tribunal sous le coup de cette brûlante parole qui a semblé attacher à l'amitié de Lober quelque chose de fatalement mauvais; il faut, en un mot, effacer l'impression qu'ont pu produire les expressions passionnées qu'on vient d'entendre.

Qu'était Lober comme employé ? Qu'était Lober comme père de famille ? Voilà ce que son défenseur va dire au tribunal appelé à le juger.

Le ministère public a représenté les bureaux de la préfecture comme une espèce de coupe-gorge, où les fournisseurs n'étaient admis qu'après avoir été rançonnés.

Or, en deux lignes, voici la vie de Lober. Il était surtout laborieux et l'histoire des diverses étapes suivies par lui, de l'Ecole normale au cabinet de chef de division à la préfecture du Nord, prouve que sa vie a été remplie par des travaux qui lui ont donné l'estime de tous ses chefs. Mais au moment de la guerre, on a encore ajouté à ses charges et il lui devient impossible de tout voir et de tout contrôler. Ses supérieurs, dit M.

Houzé, le voyaient tellement écrasé de besogne, que le commissaire général, docteur Testelin, a pu déclarer qu'il se proposait de demander qu'on lui allouât 20,000 francs à titre de récompense, et cet homme, presque pauvre aujourd'hui, on l'accuse de s'être enrichi pendant la guerre !

M. Houzé se déclare prêt à continuer; mais M. le président lève l'audience à cinq heures et demie et la renvoie à demain à onze heures.

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 6 MARS 1873. — Alfred Vannieuwenhuysse, rue du Fort. — Amédée Schietecatte, rue de Soubise. — Marie Deblock, Quai de Leers. — Denis Verbeke, rue de Sébastopol. — Mathilde Edfrennes, place de l'Abattoir.

DÉCÈS DU 6 MARS. — Marie Hoys, 1 an, au Fontenoy. — Fernand Masse, 3 ans, rue de l'Alouette. — Jules Hervy, 20 ans, tisserand, à l'hôpital. — Victor Geldof, 18 jours, au Trichon. — Clémence Despinoy, 33 ans, rue Vaucanson. — Odile Desmullier, 1 mois, rue de Lannoy.

CONVOI FUNÈBRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame PAULINE-LOUISE CROIN, épouse de Monsieur STANISLAS FLEURY, teinturier, décédée à Roubaix, le mercredi 5 mars 1873, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convois et service solennels, qui auront lieu le samedi 8 courant, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 10.

Première Communion

GRAND ET BEAU CHOIX de LIVRES DE PRIÈRES

IMAGES, CROIX, MÉDAILLES, CHAPELETS

Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1, Roubaix.

Exécution à mort.

Hier matin, a eu lieu au Polygone de Vincennes l'exécution du nommé Auguste Nouvel, soldat au 3^e du génie, qui avait assassiné un de ses supérieurs à coups de talon de bottes.

Voici des détails sur l'exécution dont il s'agit :

A 5 heures du matin, deux prêtres se présentèrent à la porte de la prison du Cherche-Midi et entraient avec l'adjudant de service dans la cellule du condamné, qui les reçut par ces mots : C'est donc pour aujourd'hui ?

Nouvel se confessa, prit un peu de vin et de café et témoigna dans les derniers préparatifs une énergie peu commune.

A 6 heures 35 minutes, il était extrait de la prison et conduit au polygone de Vincennes. A 7 heures 45, les tambours battent aux champs, les clairons sonnent et le condamné descend de la voiture, accompagné des deux prêtres. Nouvel marche d'un pas ferme vers le fatal poteau et écoute sans émotion la lecture du jugement; il demande de mourir sans bandeau, ce qui lui est accordé. Le peloton du 3^e régiment du génie chargé de l'exécution s'approche à 10 pas du poteau, l'adjudant crie feu et le condamné tombe foudroyé par 2 balles.

Nouvelles du soir.

On écrit de Versailles, 6 mars, soir : Plusieurs dépêches constatent le bon effet produit dans les départements par le discours de M. Thiers.

La demande formulée aujourd'hui à l'Assemblée, à la dernière heure, par M. de Broglie, du renvoi de l'amendement Belcastel à la commission des Trente, a beaucoup étonné et surpris dans le monde parlementaire. On se demandait si le duc de Broglie, représentant la commission des Trente, pouvait ainsi donner une sorte d'approbation tacite à une proposition tout à fait en dehors des points sur lesquels s'est établi l'accord entre le gouvernement et la commission, sans remettre cet accord en question.

M. de Broglie, à l'issue de la séance, est allé chez le président de la République, lui exposer que l'acceptation faite par lui du renvoi à la commission de l'amendement Belcastel, n'impliquait aucun désaccord entre les Trente et le gouvernement; qu'il avait simplement cru, en cette circonstance, devoir désigner au désir formulé, lors de l'épreuve par assis et levé, par une très-grande partie de l'Assemblée, en faveur du renvoi à la commission; mais que cette demande de renvoi n'impliquait nullement l'acceptation par la commission de l'amendement lui-même.

Quelles seront maintenant les destinées de l'amendement Belcastel à l'Assemblée ? Le scrutin qui a eu lieu aujourd'hui à son sujet, autorise les doutes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 7 mars, matin.

Hier, 6 mars, le Trésor Français a versé 130 nouveaux millions aux Prussiens. Ce nouveau versement porte à 3 milliards 500 millions le montant de l'indemnité de guerre payé jusqu'à ce jour.

La commission des Trente est convoquée pour aujourd'hui. Elle doit statuer sur l'amendement de M. de Belcastel, tendant à soustraire les lois constitutionnelles au veto suspensif du pouvoir exécutif.

On cite parmi les pétitions qui doivent être rapportées, celle adressée par le général Carré de Bellemare, ayant pour objet d'obtenir sa réintégration dans le grade de général de division.

M. Raoul Duval, rapporteur, propose l'ordre du jour pur et simple.

La pétition sera soutenue par M. Gambetta et défendue par le général Changarnier.

On dément le bruit d'après lequel le ministre de l'instruction publique aurait l'intention de créer prochainement des cours d'histoire dans plusieurs diocèses.

Le 7^e et le 9^e bureau se sont réunis hier pour élire leurs commissaires appelés à examiner le traité de commerce franco-anglais. Ils ont élu MM. Joubert et Scheurer-Kestner.

On se rappelle que deux autres bureaux ont déjà choisi pour les représenter MM. Claude (des Vosges) et Laurent.

Paris, 7 mars, h. 30 m. soir.

On assure que les négociations pour le traité de commerce avec la Hollande seraient commencées.

L'ex-prince impérial ira à l'exposition de Vienne.

On annonce que le Journal officiel fixerait prochainement les élections complémentaires au 30 mars.

Madrid, 6 mars, soir.

La Gazette officielle annonce que les désordres causés par les carlistes à Velez et à Malaga ont été réprimés par les carabiniers et les volontaires.

Une frégate française a coulé bas un brigantin espagnol dans les eaux de Cadix; 92 passagers ont été noyés; l'équipage et 13 passagers ont été sauvés.

(Cette dernière partie de la dépêche se rapporte probablement à une nouvelle que nos lecteurs connaissent depuis cinq ou six jours.)

Marseille, 6 mars.

On mande de Rome, le 6 :

• Une députation internationale de catholiques est arrivée à Rome dans le but de protester contre la suppression des corporations religieuses.

• Les négociations entre le Saint-Siège et le gouvernement russe continuent d'une façon satisfaisante.

• On parle de la tenue prochaine d'un consistoire.

Rome, 6 mars, soir.

L'Italie annonce que M. Luzzatti, secrétaire général au ministère de l'agriculture, est chargé de suivre avec M. Ozenne les négociations pour la révision du traité de commerce.

Londres, 6 mars.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants :

Augmentation : Circulation 771.785 liv. Portefeuille 1.939.447 » Comptes particuliers 190.316 » Comptes du Trésor 667.031 »

Diminution : Réserve des billets 1.038.615 » Encaisse métallique 187.606 »

New-York, 6 mars.

A midi, la tranquillité était rétablie à la nouvelle Orléans.

Londres, 7 mars.

Chambre des communes. La discussion du bill relatif aux universités d'Irlande est reprise. L'opposition au bill est aujourd'hui encore plus accentuée.

MM. Horsman, Playfair, Johnston, G. Hardy l'attaquent vivement. MM. Blennerhasset, Chichester, Fortescue et Lowe (ces deux derniers sont membres du gouvernement) le défendent. La suite des débats est ajournée à demain. La croyance que le bill ne passera pas commence à prendre une grande consistance.

M. Corry, ministre de la marine sous le ministère de M. Disraeli, est mort.

Turin, 6 mars.

Les autorités ont reçu avis de l'arrivée pour demain d'Amédée et de sa famille, par la voie du Mont-Cenis. On fait des préparatifs pour les recevoir.

Constantinople, 6 mars.

On assure que le Sultan a l'intention d'abolir l'office du grand vizir et de le remplacer par le chef du cabinet et Blanchennille, 9. — Il reçoit à Lille jusqu'au vendredi 7 mars, rue de Paris, 24.

Les personnes qui l'honorèrent de leur confiance, peuvent compter sur un prompt succès et un soulagement immédiat. Ces bandages sont les seuls dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté le succès. Leur action électro-médicale contracte les nerfs, resserre les parties formant hernie, et, sans danger ni douleur, assure la guérison en peu de temps. 3534

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 7 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 1,000 b., marché ferme, assez bonnedemande pour disponible, livrable sans changement.

Liverpool, 7 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b., prix sans changement.

New-York, 7 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Coton, 20 3/4 — Recettes 64,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 6 mars.

Clôture. — Cotons : Ventes 42,000 balles, dont 1,000 b. par la spéculation et l'exportation. Marché calme et prix sans changement.

New-York, 5 mars.

Middling 20 3/4. Change sur France 4 60 5/8. Or 115 1/8. — Low-middling à New-Orléans 123 fr. 50, à Savannah 121 fr. 50.

Recettes de 5 jours : 43,000 b. Expéditions pour l'Amérique : 31,000 b. France : rien. Couffins : 11,000 b. Stock : 560,000 b.

Calcutta, 4 mars.

Cotons : Noyau-fair-Bengale 4 5/8 d.; good fair Rangou 3 1/8 d.; Tinnivelly 7 1/8 d.; c. et fr.

Aviz divers.

ANVERS, 6 mars. — Laines : Il n'a pas été renvoyé d'affaires aujourd'hui en cet article.

HAVRE, 5 mars. — Clôture. — Cotons : Ventes : 1100 balles. Les cours sur le marchandise disent soutenus; à terme on cote Louisiane bon ord. sur avril-juin de fr. 117.50 à 117.50 kil.

Laines : On a vendu 20 balles de la Plata de fr. 130 à 195 les 100 kil. suivant qualité.

HAVRE, jeudi 6 mars. — Cotons : Nous restons avec des affaires modérées pour la consommation; cependant nous notons au delà de 1,200 b. disponibles, sans variation dans les cours. On a pris passablement d'Omra, des Cocanadah à 73 fr., et à peine 300 b. des Etats-Unis. Outre les affaires cotées, il est traité 350 b. Texas, bas dans l'ensemble, à 113 fr.

On a fait un petit lot de Louisiane, à peu près strict low middling, sur échantillon, par navire dit à 120 fr.

Le terme est sans mouvement.

A Liverpool mêmes prix avec 12,000 b. de ventes.

Les recettes d'hier aux Etats-Unis ont été de 14,000 b., soit 53,000 b. pour cinq jours, contre 76,000 b. la semaine dernière, et 32,000 b. il y a un an.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane.	119	—
Low Midd. l ^e en mer.	121	N
ditto en charge.	120	N
Ordinaire Fernambourg.	119	—
Bon ordinaire Omra.	83	—
New Omra, en charge et en mer.	86	N
Bon ord. Tinnivelly.	87	—
Ordinaire Cocanadah.	75	—
Bon ordinaire Bengale.	57	—

Mulhouse, 5 mars.

PRIX-COURANT des cotons fabriqués par la filice de Mulhouse du 5 mars 1873.

3/4 90 c. 60 p.	168	trame de 0.32	0.33	
90 " " 48.	id.	0.34	0.35	
90 " " 20.	id.	0.36 1/2	0.37	
90 " 68	20	id.	0.38 1/2 0.40	
90 " 70	21	id.	0.42	0.43

COTON FILE.

Chaîne 27/29 en bob., qual. mêlée.	3.50	à 3.55
Trame 36/38 en cannettes, id.	3.55	3.65
Chaîne 27/29 en bobines, le quart.	3.60	3.70
Trame 36/38 en cannettes, id.	3.70	3.85
Chaîne 36/38 id.	3.80	3.95
Trame 38/40 id.	3.80	3.90
id. 40/42 id.	4.--	4.15

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la vie

Auguste FERON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de l'Assuré

(sans frais pour l'Assuré)

près toutes les Compagnies

Dans toutes les opérations d'Assurances :

Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNES

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS ET DENTIERS, système Américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, à LILLE

AVIS MÉDICAL.

M. Marie jeune, de la maison MARIE frères, rue de l'Arbre-Sec, 41, à Paris, médecin inventeur du BANDAGE ELECTRO-MÉDICAL, pour la guérison radicale des hernies et descentes et la contention des plus difficiles et volumineuses, a l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'il fera lui-même l'application de ses appareils à Roubaix, du dimanche 9 au jeudi 13 mars, de 11 heures à 5 heures, rue Blanchennille, 9. — Il reçoit à Lille jusqu'au vendredi 7 mars, rue de Paris, 24.

Les personnes qui l'honorèrent de leur confiance, peuvent compter sur un prompt succès et un soulagement immédiat. Ces bandages sont les seuls dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté le succès. Leur action électro-médicale contracte les nerfs, resserre les parties formant hernie, et, sans danger ni douleur, assure la guérison en peu de temps. 3534

Nous signalons à MM. les médecins une nouvelle application au traitement de l'asthme et des maladies des voies respiratoires. Ce sont les cigarettes indiennes au Cannabis indica, préparées avec le résine du chanvre indien par MM. Gibault et C^e, pharmaciens à Paris. Quelques aspirations de la fumée de ces cigarettes suffisent pour combattre les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse et faire disparaître l'oppression. — Dépôt Ph^e Coile, Grand-Place, Roubaix. 3275.

Les Pastilles digestives de Burin du Bisson réunissent, sous forme d'un bouillon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, qu'elles sont souvent supérieures aux Pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir les maux d'estomac, migraines, renvois de gaz, provenant de mauvaises digestions. — Dépôt Pharmacie Coile, Grand-Place, Roubaix. 3275.

MOIS DE SAINT-JOSEPH, Composé de trois neuvaines et un tribunal, pour tous les jours du mois de MARS, par le R. P. Al. Lefebvre, de la Compagnie de Jésus.

Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

COMPAGNIE ANONYME

CHEMIN DE FER

Bassin Houiller du Var

Souscription de 25,000 Obligations.

Emises à 70 francs net, remboursables à 100 fr. en 50 ans.

PAR TIRAGES ANNUELS

Les Souscripteurs de Cinq Obligations recevront, à titre gratuit, une Part de jouissance donnant droit à 1/5,000^e dans les 30 6/10 de bénéfices qui leurs ont été attribués par délibération de l'Assemblée générale en date du 11 février 1873.

Soit Revenu fixe. 30 fr. Soit Revenu éventuel. 19 fr. 44 c.

Pour un déboursé de 350 fr. Total : 49 fr. 44 c.

Soit 5 1/2 p. 100 de revenu fixe et 5 1/2 p. 100 en plus de revenu éventuel

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. H. DE LA GARDE, président

M. Emile BEAURE, M. CASTETS-HERBERT, M. le V^e M. DUMAS, M. le C^e d'ES-TOURNEL, M. GALLEY (C^e), M. Edouard BEAARD, M. le M^e de LA-METHY, M. G. de LINGE, M. LIGNONNET, M. RAQUIN.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Ces obligations sont émises à 75 fr. l'une, jouissance du 15 octobre 1872, payables.

En souscrivant.	Fr. 10	25
A la répartition.	15	10
15 avril.	10	10
15 mai.	10	10
15 juin.	10	10
15 juillet.	10	10
15 août.	10	10
	Fr.	75

A déduire le coupon du 15 avril

Escompte bonifié aux souscript. 5

qui se libère immédiatement. 2

Ce qui fait ressortir l'Obligation à Fr. 70

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Jusqu'au 9 Mars inclusivement

A PARIS : Au Siège de la Société, n^o 23, rue Louis-le-Grand.

DÉPARTEMENTS : Banquiers, Agents de change et Changeurs.

Les demandes accompagnées du versement doivent être adressées, par lettres chargées, 23, rue Louis-le-Grand, à MM. les Administrateurs de la Compagnie anonyme du Chemin de fer et du Bassin houiller du Var 3554

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 14^e livraison (8 mars 1873). — TEXTE : Les braves gens, par J. Girardin. — La Monnaie, par l'oncle Anselme. — Dans l'extrême Far-West, par R. B. Johnson. — Thomas Highs. — Jardinage de la Jeunesse, par L. Chatenay.

DESSINS par E. Bayard, Féral, Marie, Jahandier, Mesnel.

Bureau à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n^o 79, à Paris.

Nouvelle Encre

J. Gardot à Dijon.

noire en écrivant, n'épandant pas les plumes, n'épaississant pas.

Nouvelle Encre violette noir copiant même un mois après l'écriture, chez tous les Papeteries.

Dépôt à la librairie Alfred Reboux.

BOURSE DE PARIS

DU 6 MARS

VALEURS	Coture	d. préc.	hausse	baisse
A TERME				
3 0/0	57.20	57.55	0.35	0.15
5 0/0 1871	89.40	89.65	0.25	0.23
5 0/0 1872	91.17	91.40	0.23	0.23
Foncier	810.00	815.00	0.25	0.25
Mobilier	423.75	430.00	0.25	0.25
Générale	583.00	583.75	0.25	0.25
Banque de Fr.	4400.00	4430.00	0.25	0.25
Banque de P.	238.75	246.25	2.50	0.25
Est	527.50	528.75	0.25	1.25
Lyon	887.50	886.25	1.25	0.25
Midi	587.50	587.50	0.25	0.25
Nord	1015.00	1022.50	0.25	7.50
Orléans	865.25	867.50	0.25	4.25
Ouest	535.00	535.00	0.25	0.25